

Lexique ou vocabulaire ?

François Dravet

On peut s'interroger sur l'usage de ces deux mots, souvent employés indifféremment dans la langue commune, et peut-être à tort...

S'interroger au préalable sur leur histoire dans notre langue, ce que les linguistes appellent leur *attestation*. Et surprise, le plus ancien n'est pas forcément celui que l'on croit...

En effet, c'est le mot "vocabulaire" qui est entré le premier en usage, dès le XVe siècle (1487), emprunté au latin "vocabularium" et dérivé du latin classique "vocabulary" ("mot"), dont on devine aisément la famille qu'il a engendrée. Le mot "lexique" est plus récent : son attestation date du XVIIIe siècle (1721) ; il provient du mot grec "lexicon" ("livre de mots"), qui, à la Renaissance, désignait un "recueil de mots employés par un auteur" et, plus simplement, un dictionnaire.

S'interroger ensuite sur leur sens qui explique leur coexistence. Le lexique renverrait aux mots de la *langue*, ceux qui la constituent et que l'on recherche justement dans le dictionnaire. Le vocabulaire, lui, renverrait aux mots en *discours*, contextualisés dans des paroles écrites ou orales, usités en situation.

L'on pourra dès lors ajouter que chacun possède son propre lexique et que celui-ci n'est pas indifférent à notre rapport au monde...

Plus notre lexique est riche, plus riche est aussi notre rapport aux choses, aux autres, et finalement, à nous-même.

L'on estime ainsi qu'il faudrait environ 2000 mots pour être à *l'aise* dans la vie courante, que la plupart des Français possèderaient néanmoins un capital de 10 000 mots et que les plus cultivés d'entre nous en manieraient jusqu'à 35 000 !

Que retenir de ces quelques considérations, sinon la certitude que l'apprentissage du lexique est pour chacun de nos élèves une nécessité et une chance : celles de s'épanouir pleinement par et dans le langage.

*